

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR
N.I.F:0 002 0101 50054 72

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 décret n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Adrar, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à Avis d'appel d'offres Ouvert avec exigences des capacités minimales **N°23/2025** apparu aux quotidiens "**Akhbar elwatane**" et "**LE MEDiateur MAGHREBIN**" le **05/11/2025** en vue de l'Achèvement d'aménagement de la zone d'activité d'Adrar, La procédure d'évaluation des offres a été faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges et les résultats sont les suivants:

Lot	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délais de réalisation	Critères d'évaluation	NIF
Site : Adrar Lot 05: Achèvement d'aménagement de la zone d'activité d'adrar	SARL SIDI OUMER	200 610 200,00	09 Mois	Moins disant	001101019001565

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.